



Villes et Villages Fleuris

FICHE DE CANDIDATURE 2016

Madame la Présidente,

Je vous prie de trouver ci-après la candidature de ma commune au label Villes et Villages Fleuris.

Fait à _____ le _____

Le Maire
Signature

Les renseignements contenus dans ce dossier sont à l'usage exclusif des organisateurs du label Villes et Villages Fleuris.

A adresser à :

Madame la Présidente du Département de la Lozère
Service Économie Tourisme
Hôtel du Département
4 rue de la Rovère - BP 24
48001 MENDE Cedex
avant le 27 mai 2016

La candidature au label est gratuite

Mairie

Nom de la commune : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Tél : _____

Télécopie : _____

Courriel : _____

Catégories (1) :

- | | |
|-----------------------------|--------------------------|
| 1 (moins de 300 hab.) | <input type="checkbox"/> |
| 2 (entre 300 et 1 000 hab.) | <input type="checkbox"/> |
| 3 (plus de 1 000 hab.) | <input type="checkbox"/> |

- Nom du Maire : _____
- Nom du maire-adjoint en charge des espaces verts : _____
- Nom du responsable des espaces verts: _____
- Tél. : _____ Portable : _____ Courriel : _____

Informations générales :

Population (dernier recensement) : _____

Surface du territoire communal : _____

La commune était-elle inscrite en 2015 ? : Oui Non

Les objectifs :

Description des principaux objectifs de la démarche (amélioration de l'accueil, développement touristique, qualité de vie...) : _____

La stratégie :

- **La démarche de valorisation** (description sommaire du projet de valorisation du territoire municipal) :

- **Les moyens :**
 - Budget consacré au fleurissement et aux aménagements paysagers : _____
 - Nombre de personnes employées au service des espaces verts (le cas échéant) : _____
 - Le personnel technique bénéficie-t-il de formations ? Oui Non
 - Participation des bénévoles Oui Non

- **La gestion :**
 - La commune a-t-elle élaboré un plan de gestion des espaces verts? Oui Non
 - Un plan de désherbage ? Oui Non
 - Un plan de gestion du patrimoine arboré ? Oui Non

- **La communication et l'animation :**
 - La commune organise-t-elle des événements sur le thématique jardin ? Oui Non
 - La commune organise-t-elle un concours des Maisons Fleuries : Oui Non
 - La commune communique-t-elle son patrimoine paysager ? Oui Non
 - Si oui, de quelle manière ? _____

(1) les catégories du concours départemental seront définies en fonction du nombre de candidatures